

VIVRE A GERMOND-ROUVRE



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Juin 2011

Sommaire

p. 2-5 Vie Municipale
p. 6-7 L'École
p. 8-11 Vie associative
p. 12 Portrait
p. 13 Vie des Villages
p. 14 La page Histoire
p. 15 Page pratique
p. 16 Dates à retenir

Rédaction:

Commission Accueil, Information,
Communication.

Mise en page & Impression:

SIGMA Niort
Imprimé sur papier recyclé

Editorial.....

L'année 2011 est une année marquante sous plusieurs aspects.

Il y a eu les élections cantonales, pour lesquelles les électeurs se sont peu mobilisés. Notre commune s'est distinguée en votant en plus grand nombre par rapport au vote en général.

Soyons vigilants. Ce droit chèrement acquis par les générations passées peut, par manque d'utilisation, disparaître ou être détourné. Le pire serait de laisser les autres choisir à notre place au risque d'une démocratie confisquée. Le vote de 2014 sera primordial.

La réforme des territoires, dont peu de médias se font l'écho, est en train de prendre forme. Elle ne consiste pas uniquement à redécouper les territoires, car elle va bouleverser leur organisation. Elle se fonde sur le bassin de vie où les citoyens exercent leurs professions, leurs achats, leurs divertissements... À aucun moment cette réforme n'intègre un quelconque concept culturel d'attachement à un territoire spécifique. À titre d'illustration, le département comportait 23 communautés de communes avant la réforme; il en comportera environ 7 ou 8 après. Pour notre commune, pour notre canton, le choix devra s'opérer d'ici la fin du mois d'août. Nos élus ont régulièrement traité ce sujet et débattu au cours des derniers conseils municipaux afin de tenter d'appréhender l'ensemble des enjeux. Les choix engageront les collectivités pour 20 à 30 ans.

Cette réforme ne remporte pas que des avis favorables. La méthode "au pas de charge" sans réelle concertation démocratique a prédominé dans ce dossier. En fonction du résultat des échéances électorales de 2012, certains espèrent une abrogation de cette loi, car ils craignent une recentralisation des pouvoirs et le désengagement de l'État. L'évolution, l'adaptation sont nécessaires, mais est-ce la meilleure procédure ?

L'avenir nous le dira !

À cette occasion, je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré au cours de ce premier semestre au dynamisme de notre commune. Qu'ils soient remerciés de leurs efforts et de leurs engagements.

Agissons ensemble pour l'avenir de Germond-Rouvre !

Le Maire.

LE BUDGET COMMUNAL

Le compte administratif 2010

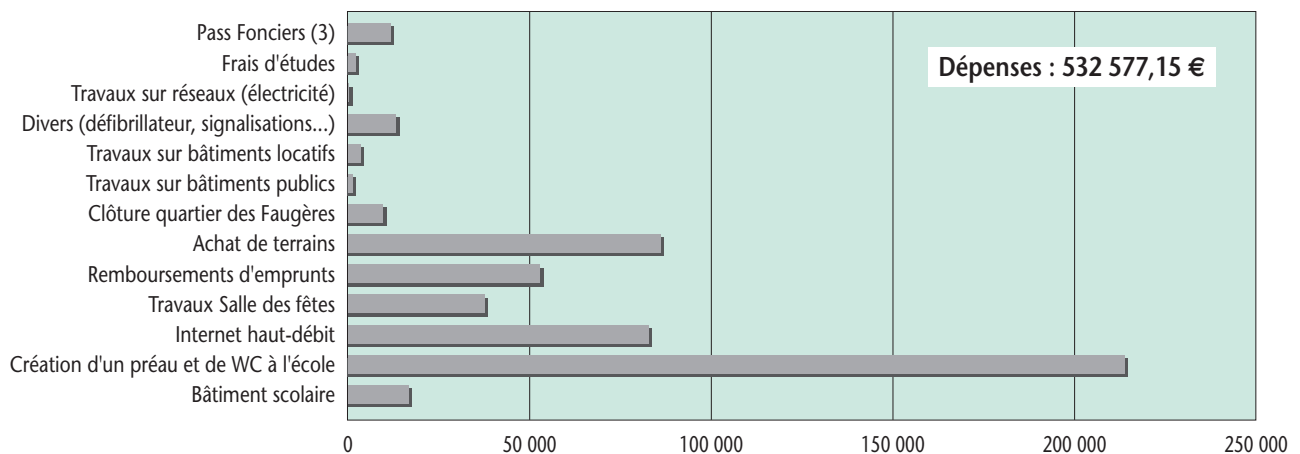
Le compte administratif, c'est le bilan financier de la commune : il rend compte annuellement des opérations budgétaires exécutées.

À la fin de l'exercice, le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats émis) et en recettes (titres) pour présenter le résultat comptable.

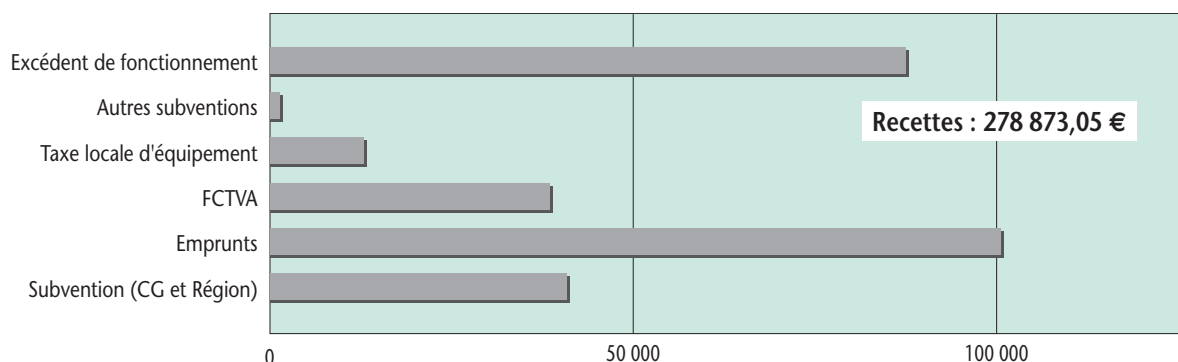
Il est adopté par délibération du conseil municipal : par son vote favorable, le conseil reconnaît que le maire a respecté les autorisations budgétaires décidées pour l'année écoulée.

Ce vote doit intervenir avant le 30 juin suivant la clôture de l'exercice ; le compte administratif est supervisé par le percepteur et validé ensuite par la préfecture.

Dépenses d'investissement

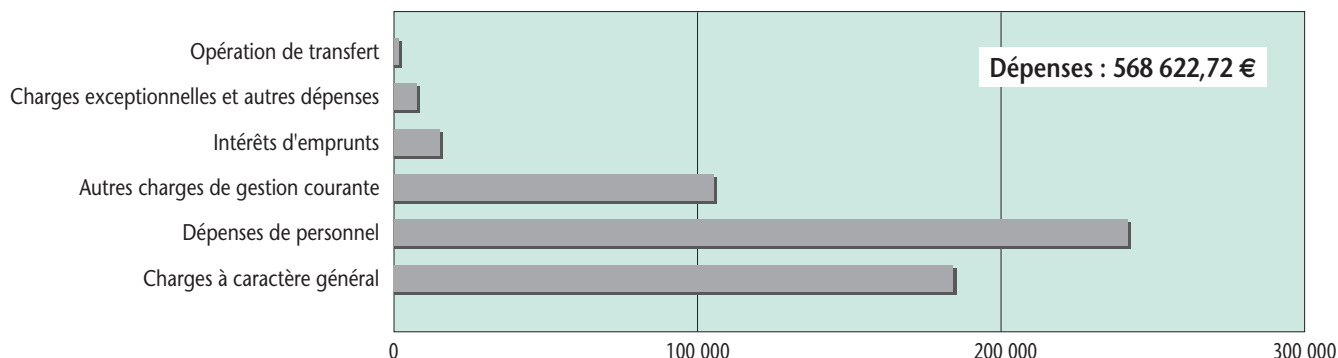


Recettes d'investissement

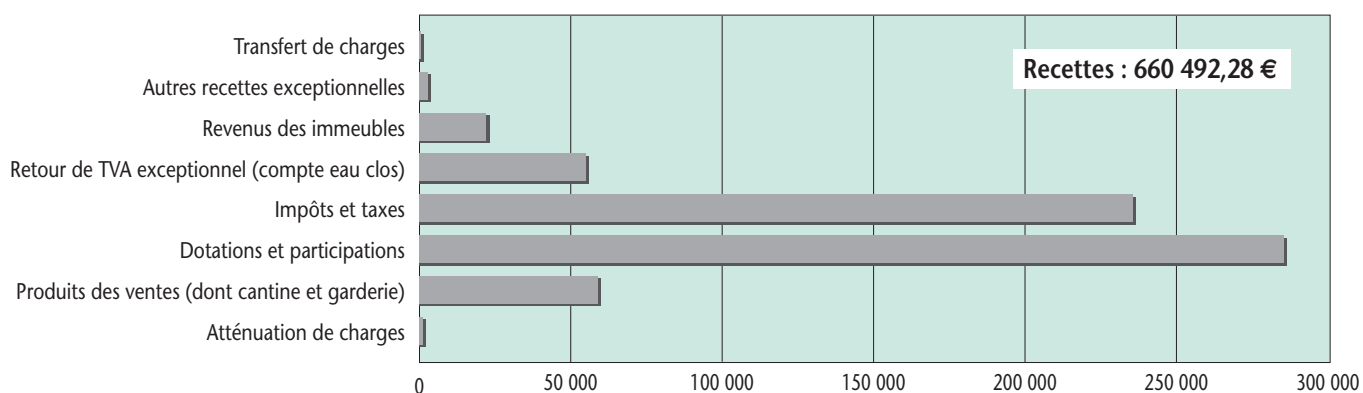


Vie Municipale

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Total par section	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	568 622,72	660 492,28	+ 91 869,56
Investissement	532 577,15	278 873,05	- 253 704,10

- En Investissement, s'ajoute le résultat à la clôture de l'exercice précédent, qui était de + 200 109,25 €, soit un cumul de - 53 594,85 €.
- En Fonctionnement, s'ajoute un report 2009 de + 71 240,98 €, qui porte l'excédent cumulé à 163 110,54 €.

Par vote du 31 mai, le conseil municipal affecte ce résultat de 163 110,54 € comme suit :

- virement à la section Investissement de 132 289,55 €,
- virement à la section Fonctionnement de 30 820,99 €.

Taux des taxes pour 2011

- Taxe d'Habitation 14,29 %
- Taxe Foncière sur le Bâti 14,24 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti 47,48 %

Le produit attendu pour le budget communal est de 226 656,00 €.

Vie Municipale

Les travaux en cours

■ À l'école du Champ du Moulin...

... Le parking de l'école est ouvert

Les travaux d'aménagement du nouveau parking derrière l'école à Rouvre, chemin de La Sardinière, sont terminés depuis le premier juin. D'une capacité d'une vingtaine de places, ce parking permet aux parents, en priorité, le stationnement de leur véhicule pendant l'accompagnement de leurs enfants en garderie ou en classe par le passage piétonnier le long de la garderie. Le parking initial reste réservé aux livraisons, urgences, handicapés. On espère terminés les encombrements dangereux de rentrée des classes.

... Salle des professeurs

Les appels d'offres pour la construction de la future salle des professeurs vont être lancés. Cette salle de 25 m² sera construite dans le prolongement de l'actuel garage qui conservera ses fonctions. Elle sera à la fois salle de travail, de concertation et d'accueil.

■ Travaux de finition dans le lotissement du Grand Chêne

Le temps sec a permis la réalisation de ces travaux dans de bonnes conditions. La rue principale recouverte d'un enrobé est longée d'un côté par une allée piétonne en béton et graviers, jalonnée d'arbres; de l'autre une bordure en calcaire fin double les noues drainantes de plantes couvre-sol. Les allées secondaires sont recouvertes de bicouche. Les mâts d'éclairage implantés sur les bordures sont identiques à ceux de la rue de La Pommerai. Les plantations attendront les pluies d'automne.

■ Enfouissement des réseaux à Germond

À l'initiative de la société SEOLIS, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques route de L'Égray et chemin de La Prée du Bourg sont en phase d'achèvement. Ils se conjuguent avec l'enfouissement du réseau téléphonique et le renouvellement de l'éclairage public par la pose de candélabres identiques à ceux déjà existants près de l'église St-Médard.

■ Future Mairie

L'appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre est lancé auprès des architectes. Certains travaux de démolitions pourront être effectués par nos agents communaux. Il sera créé un espace bureau plus spacieux, équipé de mobilier ergonomique et organisé de façon à préserver la confidentialité avec les administrés, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La grande salle du conseil et de mariage sera équipée de cloisons modulables et séparée d'un hall d'accueil, l'ensemble aménagé dans le souci de meilleur confort et d'amélioration de l'accueil.

■ Voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la compétence voirie est totalement transférée à la Communauté de Communes du Val d'Égray depuis, qui effectue tous les travaux de réfection. Il reste à notre charge l'entretien des fossés et des talus. ■



SICTOM... NOS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

Selon les objectifs du Grenelle de l'environnement, nous devons réduire la quantité de nos ordures ménagères de 7% d'ici 2014.

Le SICTOM de Coulonges-Champdeniers agit pour la prévention des déchets en vous proposant des solutions facilement accessibles :

- ▶ Penser le tri comme un objectif écologique familial et non comme une contrainte quotidienne. Mis à contribution, les enfants s'y prêtent de bonne grâce et préparent leur comportement de demain.
- ▶ Adopter le compostage systématique pour tous les déchets organiques (fruits, légumes, épluchures, restes de repas, feuilles, marc de café...). Facile à mettre en œuvre, le compostage vous procure, après quelques mois, un engrais écologique et économique.

30% du contenu de nos poubelles peut ainsi échapper à la collecte et au traitement en laissant simplement faire la nature. Un bénéfice substantiel pour l'environnement et la collectivité. ■

Vie Municipale



De l'eau : oui, mais à quel prix et avec qui?..

Plus que jamais – ce printemps chaud et sec est venu nous le rappeler – l'eau est aujourd'hui un bien précieux indispensable à la vie, à protéger, autant avant qu'après consommation. La commune de Germond-Rouvre a confié les compétences "eau" (production et distribution) et "assainissement" (collectif ou individuel) au SECO (Syndicat d'Eau du Centre-Ouest) : il devait s'organiser pour les assurer pour le compte des communes adhérentes, son objet initial étant la production puis la distribution de l'eau à partir de l'usine de traitement de Beaulieu d'Échiré.

Mais pour l'assainissement, compétence nouvelle "à la carte", le nombre d'adhérents s'avérant trop peu important et les situations des communes très diverses, des problèmes de gestion sont apparus. Pour le fonctionnement du SPANC, service créé pour

le contrôle légal des installations individuelles, la facturation ne couvrant pas tous les frais, un abondement de 1 € par habitant par les 10 communes concernées s'est avéré nécessaire pendant 3 ans afin d'équilibrer les budgets.

Le budget de l'assainissement collectif est encore plus difficile à établir : sur les 7 communes adhérentes, 2 ont une station d'épuration (dont une neuve à Rouvre, une autre à St-Christophe-sur-Roc ne fonctionnant pas et à refaire...) et l'une des 5 autres communes a dû renoncer au dernier moment à son projet. Là aussi, un abondement de 10 € par habitant par les 2 communes pourvues d'une filière a été réglé pour financer la réfection indispensable lancée en 2010. Et malgré cela, la facture des bénéficiaires de l'épuration collective va croissant...

Le SECO lui-même remettant en cause cette compétence et orientant les communes vers un autre syndicat, le SMEG (Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine), où adhèrent déjà la moitié des communes de la Communauté de Communes du Val d'Égray, le conseil municipal a décidé le 22 mars de quitter le SECO pour adhérer au SMEG à compter du 1^{er} janvier 2012 et de lui confier les 4 compétences "eau". Il faut noter que pour quitter le SECO, nous devons obtenir l'accord des autres adhérents.

Quant au SMEG, il étudie activement le retour à une gestion directe de ces compétences, déléguées en ce moment à une société privée dont le contrat prend fin le 30 juin 2012 : il ne devrait pas être renouvelé, une solution de retour à une régie directe étant en cours de finalisation.

Mais parallèlement, la préfecture prépare une nouvelle carte de l'intercommunalité avant la fin de l'année 2011 : elle annonce un regroupement important des communautés actuelles, avec suppression de certains syndicats et redistribution de diverses compétences, y compris celles de l'eau, exercées parfois par des communautés de communes, en tout ou partie, parfois par des syndicats dédiés...

La décision prise par le conseil municipal n'est donc pas effective et peut même être remise en cause, en raison de ces très prochaines évolutions ; une concertation avec la population est lancée sur ces questions du rattachement de notre commune à une intercommunalité élargie et de la gestion de l'eau, qui y est liée. ■

ACTUALITÉS DU SIAH DE L'AUTIZE ET DE L'ÉGRAY

Programme d'action quinquennal de restauration des cours d'eau : il doit permettre d'améliorer la qualité des milieux aquatiques, visée par la directive-cadre sur l'eau qui fixe des objectifs pour 2015.

Après diagnostic, le SIAH mène aujourd'hui une réflexion sur les travaux à réaliser pour pallier les problèmes identifiés. Des mesures contractualisées avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) devraient être axées sur la reconquête des débits de nos cours d'eau et également sur leur restauration morpho-

logique. Les premiers travaux sont prévus pour 2012, avec la mise en conformité du plan d'eau du Beugnon ; ce type d'aménagement devrait être appliqué à l'ensemble des plans d'eau non conformes du territoire d'action.

Par ailleurs le SIAH mène toujours un travail sur les espèces invasives inféodées aux milieux aquatiques. Il organise la lutte contre les ragondins et poursuit le recensement des foyers d'espèces végétales telles que les renouées asiatiques ou la balsamine de l'Himalaya, qui colonisent nos cours d'eau. ■

La page de L'école

L'école "Le Champ du Moulin"

TAKAVOIR LES KABOOS, TAKAVOIR LES FILMS, TAKAVOIR LES CHÂTEAUX...

TAKAVOIR LES KABOOS: un mini-musée à l'école

Tous les élèves de l'école ont pu visiter l'exposition de Sophie BOUCHET, "INVASION KABOOS" à la commanderie de Saint Marc La Lande en début d'année scolaire. Sophie BOUCHET est une jeune artiste qui s'est créé son propre univers ludique et poétique autour d'un monde qu'elle s'amuse à concevoir. Ces sculptures composent petit à petit un nouveau peuple : les Kaboos, faits de bric et de broc, qui investissent des villes, des maisons, sous des formes diverses et variées et en utilisant des techniques transposables dans le milieu scolaire. Ces personnages drôles, émouvants, bizarres ont touché les enfants à tel point qu'ils se les sont appropriés. Une idée est née : décliner les personnages Kaboos (une tête ronde, un grand nez rectangulaire, des yeux malicieux) pour créer différents peuples, à travers différentes scènes propices à inventer mille histoires.

Ainsi, tout au long de l'année scolaire, chaque classe a pu expérimenter des techniques variées pour donner forme à ces peuples, mais aussi raconter des histoires propres à ses personnages proches du vécu des enfants.

Il y a les Kaboos de la terre qui ont pris leurs origines dans des terres arides, les Kaboos des bois avec leurs maisons suspendues dans les arbres, les Kaboos des airs comme des abeilles volantes, les Kaboos des eaux avec des animaux marins délirants, les Kaboos méchants armés jusqu'aux dents prêts à tout écraser sur leur passage, les Kaboos des saisons qui nous accompagnent toute l'année, les Kaboos des villes et leurs petites maisons avec antennes et cheminées, les Kaboos de l'histoire des hommes préhistoriques à nos



jours... et d'autres déclinaisons sous la forme de dessins, d'ombres, de tampons, de peintures, et d'albums.

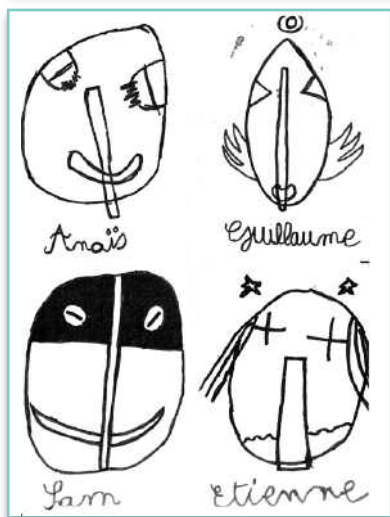
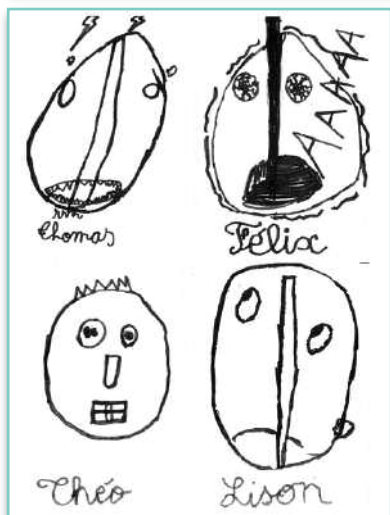
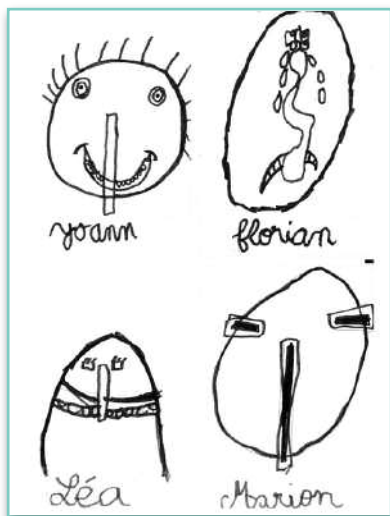
Cette expérimentation a donné lieu à une exposition "TAKAVOIR LES KABOOS" le vendredi 24 juin lors de la fête de l'école, dans la salle de motricité.

TAKAVOIR LES FILMS: des réalisateurs en herbe

Les 56 élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de l'école de Germond-Rouvre, ont pu vivre le concours jeunesse de Takavoir, comme "leur" Festival de Cannes.

Car ces enfants ont présenté dix films dans cette compétition, films qu'ils ont réalisés en classe. Engagée depuis deux ans dans un projet artistique et culturel sur le cinéma, l'école a jugé opportune la suggestion d'une mère d'élèves de participer à ce festival, et de bénéficier de l'accompagnement de deux intervenants de l'association Hors-champs (promotion du film court et des arts de l'image) pour participer à cette aventure. Germond-Rouvre était la seule école rurale représentée dans ce festival. Entre la Toussaint et Pâques, les deux classes ont travaillé leurs sujets, les enfants de chaque groupe étant tout à la fois scénaristes, cadresurs, acteurs et réalisateurs de leurs (très) courts-métrages. Le thème du noir, les élèves l'ont décliné en parlant de leurs peurs nocturnes, des ombres, de leurs cauchemars, des châteaux hantés, etc.

Leurs dix films sont à voir sur Dailymotion, et ont été projetés sur le TBI de l'école lors de la fête de l'école le 24 juin.



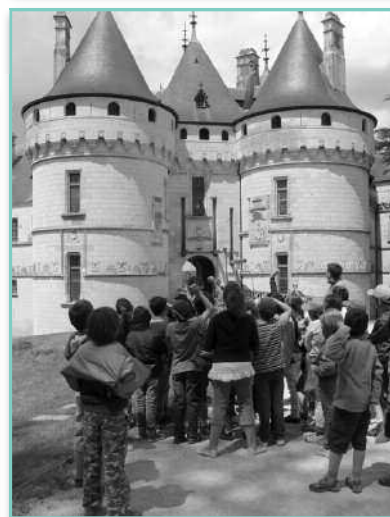
TAKAVOIR LES CHÂTEAUX : visite guidée des châteaux du Val-de-Loire

Pour clore l'année scolaire, les 56 élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont partis 2 jours en vadrouille dans le Val-de-Loire. Le lundi 30 mai, ils ont visité les jardins du château de Villandry et découvert le château d'Azay-le-Rideau (image de la Renaissance).

Le mardi 31 mai, après une nuit loin du cocon familial, ils ont pu découvrir le château de Chaumont et participer à un atelier patrimoine de sculpture de chimères. L'après-midi a été l'occasion de découvrir le Clos Lucé, son manoir et son parc.

Deux journées bien remplies, avec l'expérience de dormir loin de chez soi avec ses copains, mais aussi avec la mission de récupérer le maximum d'informations sur cette période de l'histoire et sur l'architecture qui s'y rattache.

Un film du séjour a été projeté lors de la fête de l'école ainsi qu'une exposition de photos et de carnets de voyage. ■



Vie Associative

Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"



Encore une année scolaire de passée pour nos enfants mais aussi pour les membres de l'APE. Vive les vacances !

L'Association de Parents d'Élèves a en effet passé une année difficile. Les quelques personnes mobilisées pour cette grande cause n'ont en effet bénéficié que d'un très faible soutien extérieur de la part des familles de l'école.

Un certain nombre de manifestations ont cependant été organisées avec 2 objectifs :

> contribuer au financement de projets scolaires

- L'APE a ainsi participé à hauteur de 500€ au projet "École et Cinéma" (Festival Takavoir).
- L'association a également donné 1 000€ pour aider au financement du voyage aux Châteaux de la Loire.
- Enfin une contribution de 600€ a été proposée à l'école pour l'achat de matériel ludique pour les 4 petites classes, non concernées par les 2 autres projets.

Les fonds pour ces aides ont été collectés lors de l'opération "bulbes d'automne" qui a connu un franc succès à la rentrée dernière, ainsi qu'au vide-greniers du 17 avril où météo et bonne humeur étaient à l'ordre du jour. Enfin une première néanmoins réussie, la vente de confitures maison aux marchés de Germond nous a permis d'investir dans une machine à hot-dog.

> faire plaisir aux enfants

- la fête de Noël leur était entièrement dédiée avec, une nouveauté, un spectacle entièrement assuré par les parents et frères et sœurs.
- la fête de l'école avec une kermesse et un repas assurés par les parents d'élèves.

Comme chaque année, force est de constater la faible mobilisation des parents. Ainsi, des manifestations comme la "Chasse aux œufs" n'ont pu être maintenues faute de main-d'œuvre pour les mettre en place.

Le nombre de stands à la kermesse a été lui aussi déterminé par l'aide consentie par des parents non-membres du bureau de l'APE, mais néanmoins volontaires pour donner un coup de main à l'organisation d'un bon moment pour leurs enfants.

Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel à la mobilisation pour la rentrée prochaine. Le bureau devra être renouvelé complètement, de nouvelles idées apportées et probablement aussi de nouvelles méthodes pour parvenir à faire adhérer plus de familles à l'association et de fait mener à bien plein de projets avec moins d'épuisement.

Bien entendu, l'équipe actuelle sera de soutien autant que nécessaire, mais nous comptons sur vous pour prendre le relais, si le principe de l'association et de ses missions vous tient à cœur.

Enfin nous remercions la municipalité, les associations du canton, les parents bénévoles ainsi que les confecteurs de gâteaux pour leur aide. Nous remercions aussi le peu de familles qui ont bien voulu participer à nos manifestations (Bulbes, Fête de Noël, Loto, Marché, Kermesse).

MERCI à tous, bonnes vacances et rendez-vous en septembre ! ■

Toute l'équipe de l'APE.



FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE

Des nouvelles du Foyer Rural de Germond-Rouvre...

Un beau printemps pour le foyer rural, marqué en avril par les rencontres "Tous en scène" initiées par le Centre Socio-culturel de Champdeniers et pour lesquelles notre association est partenaire.

C'est en janvier que les adhérents ont été invités autour d'un verre à l'occasion des vœux. Ce fut l'occasion de découvrir, pour certains, ou de revoir, pour d'autres, les photos et vidéos des soirées cabaret de la fin de l'année 2010.

Début avril, les jeunes de la troupe "Graine de folie" ont présenté "Le Palais des cinq sens" de Jean-Paul Alègre. Ils étaient neuf sur scène, dont trois débutants et tous ont tenu leur rôle avec énergie et bonheur de jouer. Les "anciennes", Noémie, Lise, Romane, Andréa, Émilie et Laurie, ont su accueillir les "nouveaux", Emma, Maël et Tom. Le public semble avoir été impressionné par leur performance de jeunes acteurs au service d'un texte exigeant. Élodie Lopes, qui jouait dans la première troupe de jeunes, il y a une dizaine d'années, est venue prêter main-forte aux deux animatrices. Quant à Joël Picard, du théâtre de la Chaloupe, il a su donner de précieux conseils de mise en scène. En ce qui concerne la technique, Valentin Chausseray, un "ancien" lui aussi, est également venu prêter son concours à l'éclairage. Merci à eux pour leur investissement.

La jeune troupe a ensuite participé aux Rencontres dont c'était la deuxième édition les 8, 9 et 10 avril. Ces trois "folles" journées furent l'occasion de mêler amateurs et professionnels et de faire se rencontrer des passionnés de théâtre des communes avoisinantes. De l'inauguration lors du premier marché à Germond au dernier spectacle plein d'émotion, en passant par l'improvisation et le seul-en-scène, les saynètes et les pièces plus élaborées, ce furent décidément de belles Rencontres! C'est sûr, nous serons au rendez-vous au printemps 2012!



Le foyer a été également représenté lors des Rencontres de chorales à Chauray le vendredi 15 avril. Les chœurs de l'Égray, ont fait ce soir-là, une belle prestation en interprétant quelques chants. La chorale s'est produite également à Foussais-Payré le 17 juin et à la fête de la musique le 21 juin à Germond.

La section roller se "sporte" toujours aussi bien avec de très nombreux jeunes adhérents. Les animateurs ont proposé une sortie le dimanche 26 juin afin de terminer cette saison de manière festive et conviviale.

Les Boucles de l'Égray se préparent activement puisqu'une commission se réunit depuis janvier pour en peaufiner l'organisation. Alors, si vous aimez courir, préparez-vous en duos! Et pour ceux qui préfèrent la marche, il y aura encore la désormais traditionnelle randonnée dans les petits chemins qui parcourent notre commune. Réservez dès à présent le premier dimanche d'octobre.

La section informatique se réunit le samedi matin, les adeptes du bridge sont fidèles au mercredi soir. Depuis les beaux jours, la gymnastique volontaire du jeudi s'est transformée en randonnée; la gymnastique douce continue d'enthousiasmer les seniors. Malheureusement, la "conversation anglaise" s'est arrêtée, les animatrices n'étant plus disponibles. Souhaitons que ce ne soit que momentané! Le théâtre adulte, quant à lui, renaît... puisque la troupe nous promet un spectacle pour novembre... 2012!

Et enfin, le foyer rural de Germond-Rouvre va fêter cette année un bel anniversaire puisqu'il a 30 ans!!! Mais de cela, on reparlera... ■

Monique Suire, Présidente du FRGR

Vous avez d'autres envies? Vous voudriez proposer une nouvelle section? Venez nous rejoindre... nous en discuterons...

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque ouvre ses portes dans ses locaux au sein de l'école à Rouvre, le mercredi de 16 h 30 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00. Les permanences sont tenues par des bénévoles qui se relaient.

L'adhésion est de 5 euros par an pour les adultes et nous avons décidé la gratuité pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

C. Fouillet, M. Mathis et M.-A. Charruaud sont intervenues tous les lundis de 9 h 30 à 12 h 00 et les mardis de 14 h 00 à 16 h 00 pendant le temps scolaire auprès de toutes les classes. C'est l'occasion pour les enfants d'emprunter régulièrement des livres. Ce temps nous permet d'aider les enfants à choisir leur livre et nous terminons souvent par un conte ou une histoire que petits et grands réclament maintenant. Nous sommes satisfaits de ce travail et referons le point avec les enseignants pour le poursuivre ou non en septembre. Il n'y a pas eu de perte de livre, les enfants n'en reprennent que s'ils ont rapporté le leur : ils le gardent 15 jours.

Les "soirées lecture" se sont poursuivies avec plus ou moins de participants, tous les 2 mois le vendredi à 20 h 30. Ces soirées sont gratuites et intéressantes pour ceux qui aiment partager le goût de la lecture, de leurs lectures. Chacun apporte le livre qui lui plaît.

L'intervention "cageots de livres" sur le marché du 13 mai a peut-être permis à certains de découvrir cet espace.

La bibliothèque ferme ses portes du 9 juillet au 3 septembre. Nous essaierons de proposer de nouvelles animations à la rentrée. Ceux qui ont des idées peuvent nous en faire part.

Bonnes vacances à tous avec de la lecture! ■

Pour tout contact :

M.-A. Charruaud 05 49 25 77 46
L. Gauthier 05 49 04 05 37



Club "Rencontres et Loisirs"

Nous avons débuté notre année 2011 avec 22 adhérents. Nos activités se sont renouvelées comme les années précédentes : pétanque et jeux de cartes.

Au printemps, nous avons organisé à Germond un repas en commun avec le club de Faye-sur-Ardin. En mai, c'est Faye qui nous a invités.

Nous espérons pouvoir maintenir jusqu'à la fin de l'année les activités et les sorties prévues dans notre programme. ■

Les Gymnastes de l'Égray

La saison 2010-2011 touche à sa fin et les gymnastes méritent des félicitations pour leurs excellents résultats tout au long de l'année.

Dernièrement, elles ont participé à :

- **La compétition régionale en équipe le 1^{er} mai :**

2 équipes de cadettes juniors seniors y participaient et ont terminé avec un bon classement contre des concurrentes d'un haut niveau.

- **La compétition départementale en équipe les 7 et 8 mai à Mauléon :**

7 équipes étaient engagées dont 3 de poussines (entre 6 et 8 ans), 1 de benjamine, 2 de benjamines/minimes (entre 10 et 12 ans) et 1 de minimes. Les 2 équipes de benjamines/minimes ont accompli leur compétition avec brio puisqu'elles sont classées championne et vice-championne départementales. La première équipe était composée d'Éva Nières, Clarisse Vergnaud, Léa Guénard et Maéva Chameraud. La seconde équipe était composée de Célia Chausseray, Justine Daraize et Hélène Savatier-Dupré.

- **La compétition régionale en équipe le 18 juin à Cognac :**

2 équipes de benjamines/minimes y participaient et ont obtenu de très bons résultats. L'équipe de Célia Chausseray, Justine Daraize, Hélène Savatier-Dupré,



Alicia Coudrey et Coline Fichet termine vice-championne régionale. Celle d'Éva Nières, Clarisse Vergnaud, Léa Guénard et Maéva Chameraud se classe 4^e.

Tout au long de l'année, les gymnastes du club ont pratiqué leur sport favori grâce à leurs encadrantes dynamiques et perspicaces ainsi qu'à leurs parents qui aident à l'installation et au rangement de la salle. Également des félicitations et remerciements à nos plus

jeunes encadrantes qui ont suivi fin 2010 une formation de juges pour prendre place sur les rangs de jugement lors des compétitions.

Rappelons que les entraînements se déroulent le samedi matin de 9 h à 13 h sur deux créneaux pour les gymnastes licenciées et de 10 h à 11 h 15 pour les babys (4-5 ans).

Nous projetons pour l'année prochaine d'ouvrir une section "École de gym" le samedi de 11 h 30 à 13 h avec de nouvelles jeunes encadrantes qui viendront compléter l'équipe de bénévoles.

Si vous souhaitez voir ou revoir leurs performances, nous organisons un GALA de fin d'année le samedi 2 juillet à partir de 14 h au gymnase de Champdeniers.

Contact : Laurence SAVATIER-DUPRÉ, Présidente
Mail : laurent.savatierdupre@sfr.fr

ACCA DE GERMOND-ROUVRE

L'assemblée générale de l'ACCA s'est tenue le vendredi 24 juin à 20 h 30 dans le hall de la salle des fêtes.

L'assemblée générale réunit tous les membres de l'association communale de chasse agréée y compris, à leur demande, les propriétaires non-chasseurs ayant fait apport de parcelles de terrains soumises à l'action de chasse de l'ACCA.

Rappelons que les buts poursuivis par les ACCA sont définis dans l'article L-422-2 du code de l'environnement. Il précise notamment que les ACCA doivent favoriser sur leur territoire le développement du

gibier et de la faune sauvage et la régulation des animaux nuisibles.



Préparation du terrain par des membres de l'Acca pour la plantation de 150 arbustes.

Cette activité doit s'exercer dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes.

La plantation d'une haie réalisée le 14 décembre dernier est une contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage. Cette initiative a aussi permis de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 qui participaient à cette opération, sur le rôle essentiel de la haie dans l'environnement. ■

Le secrétaire, Claude Gazeau.



La famille Bogner au grand complet

Portrait de nouveaux arrivants sur la commune : la famille Bogner

Sébastien (37 ans), Séverine (33 ans), Émilie (9 ans) et Jérôme (5 ans) sont arrivés dans leur maison du lotissement du Grand Chêne à Rouvre à la fin du mois d'octobre 2010.

Ils viennent de passer un an et demi à Échiré et auparavant, ils ont habité à Bourg-en-Bresse, Commercy (dans l'est de la France, le pays de la Madeleine).

C'est le métier de militaire qui veut ça, on déménage souvent.

Si lui l'est toujours, madame a changé d'orientation professionnelle.

Originaire de Metz (et madame du Nord), des parents militaires également, dès son plus jeune âge, il a connu beaucoup de région, beaucoup de villes et villages.

Mais là, ils aimeraient bien s'installer véritablement.

Leurs activités professionnelles sont basées sur Niort.

Pourquoi Rouvre ?

C'est par le bouche à oreille, les relations avec les constructeurs, qu'ils ont eu connaissance de ce projet de lotissement.

Le premier élément a été le prix du terrain à une distance modérée du lieu de travail.

L'accès routier est facile, une desserte de bus à proximité est possible, l'envie d'habiter à la campagne était déjà présente, les premières relations et connaissances sur la commune se sont bien déroulées, l'opportunité d'acheter une parcelle sur ce nouveau lotissement a été vite concrétisée.

Un autre point a favorisé le choix, la proximité de l'école. Les enfants peuvent y aller à pied.

Lors de la première visite, le lieu leur a plu et correspondait à leurs attentes. Ils ont choisi la parcelle par rapport à l'orientation possible de la maison, à la superficie pour avoir un jardin pour les enfants.

Ils recherchaient le calme et pensent bien avoir trouvé.

Les relations de voisinage se passent bien.

Les premières impressions sur la vie de la commune sont bonnes. Les propositions d'animations sont agréables. Ils n'avaient pas l'intention de s'installer dans un village dortoir. Sébastien s'est déjà investi dans le comité des fêtes de la commune du sud-ouest de la France où il a grandi et aime bien les villages qui bougent.

L'accueil et l'accompagnement de monsieur le Maire et des agents de la commune lors des premières démarches et encore maintenant confirment leur volonté de s'installer sur le long terme sur la commune.

Ils auraient été attirés par la rénovation d'une ancienne ferme ou d'un vieux bâtiment en pierre, qui leur paraissent assez courants dans la région, mais les prix excessifs les ont fait opter pour la construction neuve.

Les enfants font du basket à Chauray, ils vont bientôt découvrir le centre de loisirs du Centre Socio-Culturel du Val d'Égray.

Au niveau des commerces, l'offre et la proximité d'Échiré permettent de trouver l'essentiel des besoins à moins de 5 minutes de la maison.

Pour les services de santé, Niort reste le lieu principal pour trouver le choix des compétences nécessaires.

Ils étaient conscients qu'en habitant à la campagne, il n'y aurait pas tous les services au pied de la porte, ils n'ont donc pas d'exigences à ce niveau-là.

Les promenades en famille sont l'un des plaisirs qui trouve ici satisfaction, grâce à la diversité des chemins.

Bienvenue à Germond-Rouvre! ■

Vie des Villages



Marché des 3 villages

La deuxième édition du marché des 3 villages a commencé en avril en parallèle avec les rencontres théâtrales du Val d'Égray. Rendez-vous tous les deuxièmes vendredis du mois jusqu'en octobre (8 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre).

Les paniers peuvent se remplir de fruits, de fromages, de charcuterie, de plantes, de poissons, de pots de confiture, de lapin, de bœuf séché, de poulet, de pâtés de pigeon, de pains, de légumes, de miel, d'objets artisanaux...

Les oreilles peuvent se réjouir de diverses animations offertes par le comité des fêtes. Au programme: en juillet, les Gueurlets du Poitou (musiques et danses traditionnelles); en août, Nuits Romanes; en septembre, les Campeuses (musiques et chants traditionnels); en octobre, scène ouverte aux musiciens locaux.

Bien évidemment le plaisir de se retrouver, de bavarder, de s'esclaffer, de découvrir d'autres visages reste l'activité essentielle. ■



Programme du 14 juillet 2011

Rendez-vous Place de la mairie

▶ 14h30:

- concours de pétanque et palet pour tous
- animation champêtre organisée par l'ensemble des associations de la commune, avec pêche à la ligne, poneys, jeux divers...

▶ 15h30: grand spectacle gratuit avec le groupe "BATSU" de San-José, danses et musiques du COSTA RICA

▶ 19h00: vin d'honneur offert par la municipalité

▶ 20h00: repas champêtre réalisé par Willy ARMAND, traiteur à SURIN: Melon charentais - couscous poulet - merguez et sa semoule - fromage - tarte aux pommes - café.

Par respect de l'environnement, n'oubliez pas d'apporter assiettes et couverts. Merci.

▶ 23h00: BALADE NOCTURNE AUX LAMPIONS et GRAND FEU D'ARTIFICE

Nuit Romane

La Commune de Germond-Rouvre, en collaboration avec la Région Poitou-Charentes, propose une nuit romane autour de l'église Saint-Médard, le **vendredi 12 août** prochain.

À partir de 17h, une exposition autour de l'art romane sera visible au sein du marché de producteurs, entre pomme de Gâtine et fromage de chèvre.

Dès 21h, *Le Duo Dithyrambe* proposera sa vision moderne et détonante du chant lyrique sur des airs très variés allant du classique au rock actuel.

Après ce duo surprenant, le public sera attiré vers le parvis et à l'intérieur de l'église où plusieurs spectacles, qui mélangent cirque et musique, se succéderont: *Cliq'en l'air* Circus Compagnie avec "Le corps de l'autre", *Itinéraire Bis* avec "Équilibre" et "Filigrane", tout cela orchestré par le collectif d'artistes du *Champ des Toiles*.



Une mise en lumière exceptionnelle du monument sera proposée par Marie-Edith Leyssène et un temps convivial composé de produits du terroir clôturera cette soirée. ■

La Page Histoire

Petite histoire de l'église St-Médard

«**E**n 1003, le duc d'Aquitaine, Guillaume le Grand, donna la terre de Germond et ses colons (paysans) à l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers à la charge d'y construire un bourg » (d'après Besly).

Quelques moines s'établirent donc ici. Leur première tâche paraît avoir été la construction d'un prieuré et d'une église romane, qui est la première partie de notre église actuelle, dont la voûte s'est effondrée en un temps inconnu et fut remaniée plusieurs fois.

La seconde partie est constituée de l'énorme tour carrée du XII^e ou XIII^e, tour surmontée du gros clocher octogonal; il y en a 7 autres dans la région, réalisées dit-on sous la direction d'un moine architecte venu du Massif Central.

La troisième partie au sud est une chapelle gothique du XV^e à deux travées, construite peut-être par les seigneurs de Corniou et dédiée à Sainte-Radegonde. Une plaque mentionne les sépultures des époux Aymer (1696 et 1718) dans les enfeux du mur sud. Le troisième enfeu reste inconnu, peut-être est-il celui d'un enfant? Les tombeaux semblent avoir disparu...

Le 2 novembre 1634, le clocher « est tout découvert et menace ruine ». À l'extérieur, au sud-est, entre le chœur et le chevet de la chapelle, un bâtiment?.. « *offusque et oste la lumière du vitrail* » aujourd'hui fermé de maçonnerie.

En 1752, frère Daniel Couraud, prieur, fait paver toute l'église avec des tombes du grand cimetière. Du fait de



ce travail, le sol est aujourd'hui bien au-dessus de celui d'origine et on ne voit plus la base des piliers enfouis. En 1754, le même fait faire le plafond de l'église pour 120 livres. 1759 : il fait refondre la petite cloche et en paie une plus grosse.

En 1778 : 211 hommes et 219 femmes y font leurs "Pasques"...

Après le Concordat en 1804, l'église Saint-Médard reçoit l'autel baroque fourni par Saint-Marc-La-Lande.

En 1994, la commune aidée par le Conseil Général et les Monuments Historiques fait restaurer Saint-Médard. ■



La coutume du premier mai...

C'est une vieille coutume rurale aujourd'hui disparue, avec la perte d'activités agricoles

et du manque de jeunes ruraux dans nos campagnes... Dommage, car c'était pour eux une bonne occasion de s'amuser gentiment et gratuitement.

Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, les jeunes se retrouvaient pour ramasser les brouettes dans les fermes et allaient les rassembler sur la place de l'église ou de la mairie...

Et le lendemain au petit matin, parmi les brouettes, cibles prioritaires, ou les charrettes, gisaient pêle-mêle toutes sortes d'outillages agricoles, mais aussi de nombreux

pots de fleurs ou autres décorations de jardins que les habitants avaient oublié de ranger en lieu sûr la veille...

Pour éviter le désagrément d'avoir à chercher son bien dans ce joyeux méli-mélo pour le ramener à la maison, il était recommandé de déposer à l'entrée une bouteille de bon vin à l'intention des jeunes, mais le remède ne fonctionnait pas toujours!..

Et quelquefois, les excès (bris ou disparitions...) étaient inévitables et ont malheureusement desservi cet ancien usage, pourtant sympathique au départ.

Ou encore, les jeunes hommes mettaient un bouquet de fleurs devant la barrière des jeunes filles à marier.

Quand l'une n'était pas sérieuse, alors on déposait un bouquet de ciguë... ■

■ Que faire en cas de fuite d'eau ?

S'adresser sans attendre aux services du SECO au 05 49 06 05 51.

■ Feux et brulôts : rappel

Par arrêté du 29 juin 2011, il est interdit d'allumer du feu à compter du 1^{er} juin au 30 septembre à l'intérieur des terrains boisés ou non en deçà d'une distance de 200 mètres de bois, landes ou plantations. Il est interdit de jeter des allumettes, des cigarettes ou tout autre objet de combustion à l'intérieur des bois, forêts ou landes.

Le brûlage des déchets de culture est strictement interdit du 15 mai au 15 septembre.

■ Soignez vos déchets

Les gravats ne sont acceptés qu'en petit volume à la déchetterie de Champdeniers. Pour les gros volumes, il faut vous déplacer à Ardin aux heures d'ouvertures d'été de la déchetterie, de 14 à 19 h du lundi au vendredi et de 9 à 12 h le mercredi et le samedi (d'avril à septembre).

Téléphone : 05 49 25 87 62.

■ Ramassage des déchets

Rappel concernant les nouvelles tournées de ramassage des poubelles :

- lorsque le jour férié est un lundi ou un mardi, la collecte a lieu le mercredi suivant,
- lorsque le jour férié est un jeudi ou un vendredi, la collecte a lieu le mercredi précédent,
- lorsque le jour férié est un mercredi, la collecte a lieu le jeudi suivant. ■

La commune de Germond-Rouvre adhère à la Charte "Terre Saine Poitou-Charentes"

Pour protéger la santé, les ressources naturelles et la biodiversité, la charte Terre Saine de la Région Poitou-Charentes invite les collectivités à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain.

Le conseil municipal de Germond-Rouvre a décidé de signer cette charte et donc d'engager des actions, par étape, dans les prochaines années :

- généraliser les systèmes d'entretien de la voirie minimisant le recours aux pesticides et les techniques alternatives ou complémentaires à la lutte chimique,
- acquérir les équipements permettant de réduire les pollutions ponctuelles,
- engager des démarches partenariales,
- sensibiliser les responsables techniques et mettre en œuvre des formations sur les alternatives et les bonnes pratiques,
- informer et sensibiliser les habitants pour un nouveau regard sur leur environnement de proximité.

Pour plus de renseignements sur la charte :

www.terresaine-poitou-charentes.fr

■ Un nouveau service à la rentrée !

Une navette entre l'école de Germond-Rouvre et l'accueil de loisirs à Sainte-Ouenne le mercredi

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Égray met en place à partir du 7 septembre 2011 une navette entre l'école de Germond-Rouvre et l'accueil de loisirs à Sainte-Ouenne. La navette prendra les enfants à la sortie de l'école à midi et les conduira à l'accueil de loisirs pour le repas. Vous pourrez venir chercher vos enfants à Sainte-Ouenne à partir de 17 h 30, une garderie est proposée jusqu'à 18 h 30. La navette est gratuite. L'inscription à l'accueil de loisirs se fait auprès de Cathy au Centre Socio-Culturel à Champdeniers, une semaine à l'avance. ■

CSC : 05 49 25 62 27 ou contact.valdegray@csc79.org

Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 8 juillet : à partir de 17 h, **marché des 3 villages**, place de la mairie, avec les *Gueurlets du Poitou* (danse folklorique).
- ▶ **14 juillet** : voir programme page 13.
- ▶ 12 août :
 - à partir de 17 h, **marché des 3 villages**, place de la mairie.
 - à 21 h : **Nuit Romane** avec chant, musique, cirque et mise en lumière.
- ▶ 3 septembre : **pique-nique des quartiers de Rouvre, Nezay et La Barre**. Rendez-vous à 17 h.
- ▶ 9 septembre : à partir de 17 h, **marché des 3 villages**, place de la mairie, avec *Les Campeuses* (musique trad et chant).
- ▶ 2 octobre : **les Boucles de l'Égray**.
- ▶ 14 octobre : à partir de 17 h, **marché des 3 villages**, place de la mairie, avec scène ouverte aux musiciens locaux.
- ▶ 18 et 19 novembre : **30 ans du Foyer Rural de Germond-Rouvre**.
- ▶ 11 décembre : **fête de Noël de l'école**.

Le courrier des lecteurs :

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juin ou juillet.

Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : mairie@germond-rouvre.fr, ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

MAIRIE

79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

E-mail : mairie@germond-rouvre.fr
<http://www.germond-rouvre.fr>

